N° 181 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Samedi 30 Juin 1906

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION : ROUBAIX, rue de la Concorde, 7 (près la place de Trichon). TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

PRIX DES ANNONCES, RECLAMES, FAITS DIVERS, LOCALES

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, dans nos bureaux, 9, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1... A LILLE : N° 97

## LES FAITS DU JOUR

*— La discussion de la loi sur le repos hebdomadaire a continué au Sénat.*

*— A Paris, deux fabricants de bombes ont été, en Correctionnelle, condamnés à cinq années de prison.*

*— A Liévin, au cours d'une rixe, un briquetier a reçu un coup de couteau; son état est grave.*

## La fin de l'Affaire

Que la Cour de Cassation prononce ou ne prononce pas le renvoi, on peut considérer l'affaire Dreyfus comme terminée. Rien ne demeure debout, en effet, des charges accumulées contre le condamné de 1894, et l'indignité des procédés employés pour obtenir à Rennes une nouvelle condamnation est à cette heure complètement démontrée.

Le deuxième conseil de guerre, il s'agissait, moins, d'ailleurs, de perdre Dreyfus que de sauver les faussaires et les artisans de l'illégalité grâce à laquelle l'accusé avait été frappé en premier lieu. Le général Mercier s'était empressé de poser la question sur son véritable terrain, en disant que les juges de Rennes prononceraient entre lui et le malheureux dont la détresse était nécessaire à sa sécurité matérielle et morale.

Ainsi assiégé-t-on à un duel plutôt qu'à un procès, à un duel où l'un des adversaires, en état préalable d'infériorité, ne peut se soustraire aux coups, se voyant encore blessé par des armes empoisonnées et déloyales.

De cette tragédie angoissante, M. Bandouin nous livre tous les secrets dans l'éloquent réquisitoire prononcé devant la Cour de Cassation, réquisitoire contre lequel s'avorteraient vain les impuissantes colères nationalistes. Nous y retrouvons tout ce que nous savions déjà, mais nous y découvrons aussi bien des choses que nous ignorions, et qui révoltent notre conscience, notre respect du droit, notre amour de la justice et de la vérité.

Tout cela a commencé par la condamnation d'un homme que l'on voulait abattre, parce qu'il était peu aimé, jalousé, parce qu'on l'avait incriminé trop légèrement, parce qu'on n'osait pas revenir sur une erreur, parce qu'on redoutait un scandale public, et l'opiniâtre venait à apprendre que l'état-major était incapable de détendre notre organisation militaire contre l'espionnage du dehors.

Puis, Dreyfus, c'était le juif, c'était la sémite chaque jour dénoncé aux haines sectaires par les commerçants de l'antisémitisme, et vraiment l'occasion d'une vengeance était belle pour la Congrégation cagoulée, pour la faction cléricale et bottée formée dans notre armée par les soins patients des Jésuites! Le malheureux succomba. Dans quelles conditions? Le réquisitoire de M. Baudouin nous le rappelle, et nous voyons se succéder la longue série des méfaits et des forfaits accumulés par le général Mercier et la bande de ses complices.

Ce sont les pièces secrètes, communiquées aux premiers juges en dehors de la défense, et qui ne s'appliquent pas à Dreyfus. C'est Mercier, jurant sur l'honneur que pareille communication n'avait pas eu lieu, et détruisant criminellement les documents établissant sa félonie. Ce sont les lettres falsifiées, les dates changées, les chiffres modifiés, les phrases tronquées, supprimées ou ajoutées. Ce sont mille intrigues dont la plus innocente relève de la juridiction criminelle. Ce sont les rapports inexacts des experts, dont plusieurs vinrent depuis reconnaître loyalement leur erreur. C'est la fantastique histoire du bordereau truqué, dans laquelle l'étonnant Bertillon a dépassé les bornes de la sottise, s'il n'a pas obéi à la plus infâme des manœuvres. Faut-il rappeler par surcroît la culpabilité démontrée d'Esterhazy, la sensationnelle découverte du faux Henry, la fabrication après coup de la prétendue scène des aveux, et, au procès de Rennes, la déposition de ce rastaquonère étranger, de cet aventurier suspect, qu'il est falin, sans pins attendre, salair au collet et envoyer en prison.

On ne saurait retrouver dans l'histoire un plus monstrueux assemblage de crimes, de faux, de mensonges. Jamais cette vérité que la faute appelle la faute n'a été plus imminemment établie. C'est l'illégalité de la première heure qui a tout causé. On a voulu la couvrir quand même, et, comme on ne pouvait la faire qu'en accumulant de nouvelles perfidies, on s'est engagé sur la chemin de l'iniquité. C'est un rude chemin. La pente en est rapide. Elle entraîne tous ceux qui osent s'y risquer et peut les conduire jusqu'aux travaux forcés, lorsque la lâcheté publique se laisse pas prononcer de scandaleuses et coupables amnisties.

Mais qu'importe l'amnistie? Est-ce que les auteurs des crimes et des forfaitures ne sont pas suffisamment flétris par avec de la France entière? Est-ce que le feutreuil sénatorial qu'il occupe rend son honneur perdu au général Mercier? Est-ce que le pardon de la loi peut absoudre un ceul citoyen, un seul honnête homme, à tendre la main à celui que le procureur général Baudouin vient d'attacher pour toujours au pilori? Non! non! Justice est faite et bien faite, et la Vérité, que saint Zola a le mérite solennelle où elle se mettait en marche, la Vérité a achevé son œuvre. Elle la couronne en ce moment.

Quand nos descendants liront les péripéties de ce drame de douze années, ils se demanderont comment de telles abominations furent possibles en France, dans ce pays d'honneur, de justice et de bonté, et ils en éprouveront plus de haine encore pour le fatal esprit de sectarisme et de passion qui donna en cette affaire sa triste mesure. Mais peut-être estimeront-ils que les souffrances de Dreyfus furent des souffrances heureuses, car c'est par elles que s'est opéré dans notre pays le réveil des énergies démocratiques; c'est par elles que le droit a vaincu et que s'est écroulé l'empire de la conscience humaine.

*HENRY JAGOT.*

## La Politique

Patience et longueur de temps... Mais d'ici quel délai le fabuliste? Est-ce que nous ne vous pas qu'au laissant passer ceux y prendre des orages et des tempêtes, on arrive tout doucement au calme et à la tranquillité?

Je connais des gens, prompts à l'épouvante, qui croyaient tout perdu au moment des inventaires et voyaient déjà la France en proie aux horreurs de la guerre civile, et les bouches cléricales mettant en déroute les soldats de la légalité.

Que reste-t-il aujourd'hui du ces tameux inventaires? Et comment le suffrage universel a-t-il fait pièce des épouvantables scélatesses que nous sommes? Et qu'est-il advenu de la grande révolte catholique, apostolique et romaine, que le cardinal Merry del Val annonçait au Pape comme certaine, quinze jours avant les élections?

Il est ce ne doute bien inutile de répondre à ces questions. Il n'est pas nécessaire de rappeler que le Vatican n'a pas osé donner les ordres de haine sollicités par nos ultramontains. Il serait puéril de revenir sur l'assemblée des évêques pour insister sur le résultat de cette solennelle consultation. En fait, la guerre religieuse est une chimère, et les esprits sont à la paix.

Je y sont tellement que le clergé en masse adhère à la loi de séparation. Il y adhère sans une lutte, sans dépouvres d'équivoque. Loin de voir un martyre, il préfère voler à la caisse et accepter l'argent de la République. Le *Journal Officiel* publie quotidiennement de longues listes de pensions ecclésiastiques, que leurs titulaires en sont empressés de réclamer.

A l'heure actuelle, 90 0/0 des prêtres français touchés par la loi ont fait la nécessaire pour recevoir la pension républicaine. Ce chiffre a son éloquence et n'a pas besoin d'être autrement mis en lumière.

La grande persécution est finie. Il est vrai de dire qu'on n'a jamais pu voir son commencement.

*HENRY JAGOT.*

LES

## Mémoires du Général André

*La première interpellation*

Le général André a interrompu hier son récit au moment où il entrait au Palais-Bourbon pour répondre à une première interpellation. Il le continue aujourd'hui :

Au moment où j'y pénétrai, la salle des séances était à peu près vide.

J'étais seul au banc des ministres.

J'ai assisté à la lecture, aux grandes lignes tronées et classiques, et je dois dire que si je n'avais eu trouble à l'idée d'apparaître tout à l'heure à cette tribune d'honneur, d'où je serais le point de mire de près de quinze cents paires d'yeux, je ressentais avec une certaine satisfaction de mon-même un peu de l'émoi quasi religieux qui dut avoir, en 1848, le sans-fin Lagrétiat, le soldat républicain chargé des soins de l'Exécuté.

J'étais loin dans la demeure des fois, des lois lasses de la raisonné peuplière, et dont le suprême mérite doit être de sombrer perpétuellement les fronts les plus hautains et les plus empanachés.

Peu à peu, lentement se garnirent de fraîches tribunes intrises, et les gradins de l'immense hémicycle se couvrirent de leurs occupants habituels.

Un grand nombre de représentants, dont le pression totalité m'étaient d'ailleurs inconnus, vinrent me serrer la main à mon banc, me féliciter et m'encourager.

Mes collègues arrivèrent à leur tour. Millerand et Lamoine, ce dernier qui je m'étais plus particulièrement lié depuis mon entrée dans le gouvernement, me témoignèrent amicalement ce ne qu'ils appréciaient l'émotion inséparable d'un premier début.

Waldeck-Rousseau, enfin, le grand et bon Waldeck, vint s'asseoir à mes côtés, toujours impassible et froid, mais dissimulant en vain sous cette apparence frigide le chaleur réelle de ses sentiments.

Tandis que m'discutait une première affaire quand me concernant point, j'examinai autour de moi les physionomies.

Je distinguai nettement sur tous les bancs de la gauche une sympathie sympathique à mon égard, tandis que, sur ceux de la droite, des demi-sourires, les regards ironiques, des ricanements bouffes, à peine réprimés par un reste d'éducation, me laissaient présager les jeux d'une certaine sorte qui, je m'en doutais guère alors, m'allaient être prodigués pendant et longtemps par ce côté de l'assemblée.

***

Le moment vint enfin de me mise sur la sellette.

Le président Brisson lut le texte de la demande d'interpellation qui me visait.

Nous demandions la discussion immédiate. Elle fut ordonnée.

Je vis alors apparaître à la tribune, comme s'il ne était sorti de par un ressort, un petit diable ironiste et noir, à profil sémitique : M. Firmin Faure.

Une voix bizarre, au accent lancinant vibrant, des gestes excessifs, des mouvements de barbe et de cheveux trop amples de Chien, se lon violent à froid, provoquant, quelques le scandale, le rappel à l'ordre, une phraséologie vulgaire, sans syntaxe et sans couleur, au *slang* bien caractérisé — telle fut la philippique dirigée contre moi par ce sergent-major du nationalisme.

Jouissez à cela que, comme tous ceux de son groupe, il émettait incidemment — ou volontairement — la prétention de parler au nom du pays tout entier.

Il fit l'éloge du général Deloncle, se qui, au point de vue professionnel, était strictement juste; mais, sous prétexte de défendre l'armée, par personne n'attaquait, il tenta de jeter le soupçon sur les trois lieutenants-colonels élevés à l'état-major qui remplaçaient trois autres colonels également brevetés, et qui n'avaient sur eux-ci d'autre infériorité que celle de n'être pas intégrés à la coterie Scott M. Firmin Faure était le délégué.

Avec une sûreté vraiment déconcertante, il donna lecture de deux ordres du jour de Delanne que j'ai transcrits ici, si qui étaient. à aux amis et vous qu'il lui besoin d'autre argument, la preuve vivante de l'état de révolte des hauts de l'état-major et le condamnation de son chef.

Pour, il m'accusa d'avoir été placé en ministère par la « conspiration maçonnique de la rue Cadet » (moi qui ai toujours refusé d'être franc-maçon!), d'être le protégé des jaïs, etc., etc.

Il conclut en annonçant le ministère tout seller de se vautrer dans la boue et dans le sang, de n'être qu'un syndicat d'exploitation où finirait par s'effiler la République.

***

J'écoutais avec une stupeur dépourvue d'amertume ce singulier langage, dont je n'avais pas encore l'habitude, et contre lequel je devais être bientôt cuirassé.

Mon adversaire descendit de la tribune parmi les acclamations de ses amis et les huées de la gauche.

Un coup de cloche.

— Le parole est à M. le ministre de la guerre.

Je n'eus même pas le petit coup au cœur que donne l'approche du danger.

Je me levai de mon banc et gravis le petit escalier du pas le plus calme et le plus assuré.

Le parti républicain tout entier voulut bien saluer mon apparition et la tribune d'une salve que l'*Officiel* caractérise ainsi : (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche).

Je ne me trompai pas sur la signification de cet accueil.

Il avait uniquement pour but d'encourager un débutant.

Un grand silence se vit, fait de curiosité et d'attente.

Je tirai mon petit papier de ma poche et j'en donnai lentement lecture, au crissement les mots de mon mieux, et je pus constater que ma voix, sans être forte, était entendue de tous les coins de la salle.

Le général André reproduit le discours très républicain qu'il prononça alors aux applaudissements de toute la gauche de la Chambre.

Ce discours lut littéralement hoché par les interruptions, les interpellations, les cris de colère de la droite et des antisémites.

Conformément aux ce selle de Waldeck-Rousseau, je ne répondis à rien, et à personne. Je continuai, imperturbable et tranquille, ma lecture.

***

Quand j'eus fini, trois salves d'applaudissements enlevèrent my péroraison, et à presque totalité des républicains présents vinrent me serrer la main à mon banc.

Je ne dis pas cela par gloriole, mais parce que n'était le bizarre-scing à moi donné par les représentants de la nation de pourvoirre avec énergie et de mener à bon jusqu'au bout, s'il se pouvait, la tache que j'avais assumée.

L'ordre du jour Dubief et Sembat, qui approuvait mon conduite, lut voté à une forte majorité.

Armé de cette sanction, je retournai au ministère, le cœur dilaté à l'idée que j'allais pouvoir, pendant un temps, accomplir mon devoir, en pleine communion avec la représentation nationale, qui est notre seul souverain à nous autres soldats républicains.

L'ordre du jour était sans doute déjà connu, car, en rentrant, je trouvai les forts nombreux et les plus malins rédigés, provisoirement du moins, à se soumettre.

Cela ne devait pas durer.

## VICTOR POUPIN

Victor Poupin est mort. Ce nom être peu de chose aux hommes d'aujourd'hui, aux républicains de 1906, qui ne se doutent certes pas de ce qu'ils lui doivent.

Ce nom, pour bien se rendre compte de la mission qu'a remplie Poupin et des services qu'il a rendus à l'intelligence française, il faut comprendre que sous l'Empire — de 1850 à 1870 — toutes les forces de l'autorité furent tendues vers un seul but — l'abrutissement, l'éducation familiale, en un mot l'ignorance.

Les éditeurs, se laissant, par esprit commercial, les complices de cette politique rétrograde, ne publiaient que les livres — qui se vendaient — c'est-à-dire les œuvres nulles, nécuitées, des écrivains officiels; c'était le beau temps de Ponsard, d'Augier, de tous ces liquoreux qui ne troublaient pas le pouvoir — et qui étaient et fort appréciés des — pouvoir — de Compiègne ou de l'avenue Marbeuf.

Un homme eut l'idée de, par force et par sacrifices, rescoudre la chaîne qui unit le dix-huitième siècle à la pensée nouvelle, et tendre que le succès allait sur Faydeau aux Montépin, aux Goncourt et aux Flaubert, gens de décadentisme consciencieux, Victor Poupin entreprit de renouer la tradition française, et il fonda cette bibliothèque à cinq sous, la Bibliothèque nationale, qui fut l'éducateur des générations nouvelles.

On a trop oublié l'influence qu'ont cette Bibliothèque sur les concepts de nos jeunes gens : Voltaire, Rousseau, Rabelais, d'Alembert, La Boétie représentaient comme les défenseurs de la raison française. Non écrivains pouvaient avoir l'éclat d'orchidées vénéneuses et séduisantes, là où se retrouvait la sève, le moelle de notre intellect.

Qui n'a eu, qui n'a encore dans un coin de chambre ces petits volumes bleus, et peu pesants, si gros d'enseignements, si féconds en déductions?

Lorsqu'on écrire l'histoire vraie du second Empire, on devra s'aviser le rôle joué par Victor Poupin, dont l'œuvre a entretenu chez nous le feu sacré qu'avaient allumé Abélard, La Boétie, Descartes, Le Mettrie, d'Holbach, et qui risque fort de s'éteindre en la tourmente impériale.

Et telle est l'ingratitude humaine que, devant vous étiez élevé à Victor Poupin, les foules passeront, ... sera comprendre.

*JULES LERMINA.*

## SERVICE SPECIAL NOS TÉLÉGRAMMES

### LE CONGRÈS DES DOUANIERS

Paris, 29 juin.

Les délégués de l'union générale du service actif des douanes ont profité du congé supplémentaire de quarante-huit heures que leur a accordé le directeur général des douanes pour tenir deux nouvelles réunions, qui ont été consacrées à la revue ou des statuts de l'union et à la discussion de diverses motions. Le Congrès a notamment voté un ordre du jour dans lequel il invite à la prolétariat administratif organisé à lutter sur le terrain corporatif pour sa libération économique et politique, et adopté une adresse au gouvernement pour lui exprimer « la gratitude des douaniers et leur dévouement aux institutions de la République. »

Comme il a été question d'un groupe parlementaire de défense des douaniers, les délégués ont voté une motion déclarant que « le seul groupe politique que le Congrès puisse reconnaître, c'est le bloc républicain, qui a à la Chambre une grande majorité. C'est de lui que les douaniers attendent la réalisation de leurs revendications ».

La création d'un journal corporatif et d'esprit syndical a été décidée.

Sous l'influence de la chaleur excessive qui régnait dans la salle, la question d'un uniforme d'été devait venir tout naturellement à l'esprit des délégués. Ils voteront en effet la résolution suivante :

Le vestion sera supprimé pendant les grandes chaleurs et remplacé par un veston de toile grise avec un signe douanier : boutons et grenades. Une commission dont laquelle figurera l'auteur générale sera chargée d'en déterminer la confection.

### LE CONGRÈS DES TABACS

Paris, 29 juin.

Le Congrès de la Fédération générale des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac a discuté dans sa dernière séance la question du repos du dimanche pour les ouvriers chargés du service d'entretien. La majorité des délégués a reconnu que pour la marche normale des établissements, il est nécessaire que certains travaux soient effectués le dimanche. Et le Congrès a décidé le maintien de cette que en considérant qu'une modification au régime actuel a serait susceptible d'amener des perturbations, sinon des divisions dans le personnel de la section des cendres.

Cependant, pour faire preuve de solidarité avec les syndicats qui réclament le repos hebdomadaire, le Congrès a adopté l'ordre du jour suivant :

Les travailleurs de la Fédération des tabacs, réunis au Congrès, s'associent à la légitime revendication des camarades boulangers de Paris et aux travailleurs de l'alimentation tout entière pour l'obtention du repos hebdomadaire que le lui accorde à la majeure partie des travailleurs, et émettent que cette mesure soit appliquée dans la plus bref délai.

Au sujet des cuisines, les délégués se sont montrés peu satisfaits d'une communication de l'administration dans laquelle on leur déclarait que les allocations budgétaires ne permettaient pas d'accorder la prime de vingt-cinq centimes, concédée récemment aux ouvriers ayant au moins quarante ans d'âge et vingt-cinq ans de présence, à tout le personnel. Plusieurs délégués se sont plaints que dans les villes comme le Havre, Dijon, Bordeaux, le salaire moyen des ouvriers ne soit que de 2 fr. 75. Sur leur demande, le Congrès a décidé de réclamer à nouveau une augmentation générale de vingt-cinq centimes pour toutes les catégories.

Les délégués, après une longue discussion, ont accepté l'admission de ... la Fédération des tabacs des ouvriers travaillant dans les magasins de transit et feuilles.

### Le Congrès des Cantonniers

Paris, 29 juin.

Le cinquième Congrès général des cantonniers et agents de la navigation de France et des colonies se tiendra à Paris, les 11, 12 et 13 juillet, dans les salons de la Rive-Gauche, 22, rue d'Alésia, sous la présidence de M. E. Buissière, député, président d'honneur de la Fédération générale des cantonniers de France.

Un congé de cinq jours sera accordé aux congressistes.

Des parlementaires politiques et des hauts fonctionnaires ont promis de suivre les travaux du Congrès.

### LA LOI SUR LES ALIÉNÉS

Paris, 29 juin.

M. Sarrien, président du Conseil des ministres, garde des sceaux, adresse aux premiers présidents et procureurs généraux, à l'initiative de ce qu'a fait M. Clémenceau pour les agents qui dépendent du ministère de l'intérieur, une circulaire relative à l'application de la loi de 1838 sur les aliénés.

Comme son collègue du ministère de l'intérieur, le ministre de la justice, a tout en courant le pouvoir que cette loi soit l'expression dernière de la législation en la matière, estime qu'il est « de l'intérêt possible d'en tirer ou meilleur parti en l'appliquant avec ... toujours plus attentif d'éviter les erreurs, et de garantir plus sûrement le respect de la liberté individuelle ».

Il rappelle en conséquence les dispositions de la loi de 1838 concernant les visites que peuvent faire facultativement dans les établissements d'aliénés les présidents de tribunaux, procureurs de la République et juges de paix, et dont ... l'obtiennent le plus souvent. Il demande à ces magistrats de remplir exactement à l'avenir cette mission de contrôle ... et d'en faire un ... qui sera adressé par chacun de ces magistrats à leur supérieur hiérarchique. L'ensemble de ces rapports donnera lieu à des observations et sera transmis au ministère de la justice.

Enfin, le garde des sceaux recommande au parquet de saisir le tribunal à l'effet de faire statuer sur la question de la séquestration, même pour à faire sortir des salles d'aliénés des individus qui y ont été enfermés en vertu des ordres de l'autorité administrative, en dépit de leurs soins méticuleux avec lesquels ces mesures sont prises ». La circulaire se termine ainsi :

J'attache le plus grand prix à ce que les magistrats qui ont qualité pour contrôler les salles d'aliénés exercent scrupuleusement leur droit de surveillance, et je suis assuré qu'ils s'y appliqueront avec le plus absolu dévouement. Il n'est pas de mission plus noble que celle qui a pour objet sinon de déjouer l'injustice, du moins de réparer l'erreur et de rendre à la liberté des malheureux dont l'état ne comporte pas la nécessité d'un internement : il n'est pas non plus de tâche qui soit plus digne d'éveiller et de retenir l'attention des magistrats, et il suffira amplement que vous signaler pour qu'ils s'efforcent de l'accomplir avec un zèle qui en en démontre point.

Le garde des sceaux précise que si cependant, à l'encontre de ses prévisions, il se produisait à cet égard quelque défaillance, elle devait être portée sans retard à la connaissance de la chancellerie.

### Les Receveurs-buralistes

Paris, 29 juin.

M. Poincaré, ministre des finances, a reçu ce matin une délégation du conseil central de la Solidarité mutuelle des receveurs-buralistes.

Les délégués ont exposé au ministre un certain nombre de leurs desiderata. Ils ont demandé notamment :

Que la journée de travail soit fixée à huit heures;

Qu'il soit fait retour aux remises avec augmentation du taux des timbres;

Que l'administration attribue un débit de tabac d'un produit minimum de 600 fr. aux veuves des receveurs buralistes après dix ans de service; qu'en attendant l'attribution du débit bureau le verre concierge la revenu du bureau ... ses ... mari jusqu'à la nomination du successeur;

Que l'administration n'intervienne dans les tractations de gérance que pour s'assurer de l'honorabilité et de la solvabilité du gérant.

Le ministre a répondu qu'il examinerait ces différentes questions avec le plus grand bienveillance, et il a laissé espérer aux délégués une solution favorable.

### ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Le Mans, 29 juin.

Jeudi soir, alors que les routes du circuit de la Sarthe venaient d'être rendues à la circulation, une automobile conduite par un mécanicien, dans laquelle se trouvaient M. Clément, le constructeur bien connu, père du troisième vainqueur du Grand Prix, et ... ses amis, a ... un accident grave au virage d'entrée du Coudrerie.

L'automobile, lancée à une vitesse excessive, n'a pu exécuter son virage. Elle a continué droit devant elle et a défoncé la barrière de protection en bois placée en bordure du trottoir.

Son avant a pénétré dans un magasin d'épicerie tenu par Mme Compain.

Cette dame a eu une jambe de la jambe; son fils, instituteur, a la jambe broyée. La fillette de l'instituteur est légèrement blessée, ainsi que la nièce de M. Compain.

Le docteur Paul Poirier, qui avait la direction du service médical aux tribunes du Grand-Prix, a été appelé en toute hâte. Il est arrivé en automobile et a prodigué ses soins aux blessés. Il est plus que probable qu'on sera obligé d'amputer l'instituteur. Quant à la fracture de Mme Compain, elle ne présente aucun caractère grave, mais on a des craintes, vu l'âge de la victime : soixante dix-neuf ans.

Ajoutons que les voyageurs de l'automobile cause de l'accident, n'ont aucun mal.

Dijon, 29 juin.

M. Dupuis, trésorier de l'association amicale des étudiants en pharmacie, était parti mercredi soir avec deux amis en automobile pour le Val-Suzon, lorsqu'à un brusque tournant, il aperçut une voiture de bois non éclairée. Il serra les freins, mais ceux-ci se brisèrent et l'automobile, lancée à 70 kilomètres, vint s'écraser sur la charrette. Les trois jeunes gens étaient dans un triste état. M. Dupuis était évanoui; il fut très difficile de le relever. Il se plaint de lésions internes. Ses deux camarades sont moins grièvement blessés.

### Un théâtre Gallo-Romain

Compiègne, 29 juin.

Les amateurs de spectacles grandioses vont avoir bientôt une occasion unique de manifester leur admiration. On a découvert, en effet, à Champlieu, à l'orée de la forêt de Compiègne et au faîte de cette enclave vallée d'Automne, si appréciée des touristes, des établissements gallo-romains assez intacts pour qu'on puisse encore les rendre à l'admiration des générations présentes. Les fouilles commencées sous le second Empire et restées inachevées, ont restitué, à côté de l'ancienne voie romaine qui relient Senlis à Soissons, un délicieux petit temple à colonnade, des thermes dans un état de conservation rare, en comparaison des ruines de Pompéi, et enfin un théâtre superbe, imposant, dont les contrefortes, les vomitoires, ... gradins, le parterre et la scène sont restés en parfait état.

Frappée de la beauté de cet ensemble monumental, de l'intérêt qu'il présente au point de vue de l'archéologie nationale et des avantages que l'art et la science pourraient en retirer s'il était ouvert au grand public, quelques-uns de nos plus éminents archéologues ont eu l'idée d'organiser dans ce cadre splendide une grande manifestation artistique dont le bénéfice serait affecté à la continuation des fouilles, après un prélèvement pour les œuvres philanthropiques et mutualistes de la région.

Nous savons comment ... ... ...